

POIDS DES CARTABLES : les parents en ont assez !!!

Depuis des années, les parents d'élèves se battent pour que leurs enfants ne se cassent plus le dos !!

Et multiplient les démarches pour que cela cesse...

Les collégiens transportent chaque jour entre 5 et 10 kg sur leurs dos, accumulant les torsions à chaque heure de la journée où il faut remettre ou poser cette charge de leurs épaules.

Elle représente 10 à 30 % de leur poids !

A un âge où les dos fragiles des enfants en pleine croissance ont un risque majeur de scoliose... ce fait a été souligné par des pédiatres comme une cause majeure de déformation de la colonne vertébrale sans compter les traumatismes infligés aux rotules, aux ligaments, aux tendons d'Achille et la fatigue accumulée...

C'est un problème de santé publique. Mais qui s'en soucie ?

En l'absence de dispositif national de prévention de ce risque, chaque établissement doit se débrouiller...

A Charlemagne, les parents d'élèves ont multiplié les demandes pour trouver des solutions adaptées aux contraintes du collège. Pas de casiers pour les élèves, obligation de changer de classe à chaque heure de cours... en raison d'une insuffisance de place et de locaux...

SOIT... DES SOLUTIONS EXISTENT...

- apporter un livre pour deux : Certains enseignants l'acceptent mais d'autres le refusent. (cela est trop difficile ou encourage les bavardages...) Il faudrait sans doute l'organiser au niveau d'une classe mais les professeurs principaux dont ce pourrait être le rôle trouvent cela bien **difficile**...
- Alléger au maximum le poids des fournitures annexes : supprimer les cahiers de 200 pages, les classeurs rigides, l'obligation d'un classeur par matière, l'obligation pour les élèves d'avoir le contenu entier du classeur à chaque cours... certains professeurs l'acceptent mais d'autres le refusent... organiser un classeur fait partie des apprentissages et les élèves risqueraient de perdre leurs cours... c'est bien **difficile**.

Le proviseur M. Munoz, à la demande des parents d'élèves FCPE, a travaillé dans ce sens lors d'une réunion visant à établir la liste des fournitures pour la rentrée 2005, négociant une liste minimum de fournitures... certains professeurs ont bien joué le jeu mais d'autres se

sont dépêché de demander une liste complémentaire à la rentrée pour leur matière... Un cahier de 100 pages quand il en faudra un autre en cours d'année et qu'on ne peut pas se fier aux élèves pour penser à l'acheter... c'est **difficile** !!

Ce qui est facile, c'est que les élèves se cassent le dos pour faciliter la tâche des adultes... **Ca, c'est facile** !!

Face à ces... difficultés..., le conseil local de la FCPE a trouvé la solution de demander l'achat de demi séries de livres destinés à rester dans les classes pour plusieurs matières. La présence de ces livres évite aux élèves d'avoir à les transporter de chez eux et de les avoir sur le dos toute la journée.

Ce dispositif existait du temps de l'ancien proviseur, Mme Perrin, pour trois matières dans les classes de 6è et 5è, à la satisfaction de tous. Mais c'était encore insuffisant.

Depuis, ces livres devenus obsolètes ont été remplacés mais sans que les séries en double aient été prévues. A la rentrée 2004, il n'y en avait plus. M. Munoz en racheté quelques uns pour les 6èmes mais il faut faire plus.

Aussi, la FCPE Charlemagne a multiplié les démarches pour obtenir une subvention exceptionnelle du Conseil général pour acheter des livres pour 4 matières pour tous les collégiens. **Le principe a été accepté en conseil d'administration, chiffré et accepté par M. Ferrand, Président du Conseil général.**

Depuis, il est impossible d'aboutir car en dépit des courriers répétés, le Proviseur et M. Ferrand se renvoient la balle dans une véritable partie de ping-pong où nous jouons, nous, parents, le filet impuissant.

Résumé des démarches :

1) 4 Février 2005 : entrevue avec M. Ferrand qui accepte de financer cet achat mais sous réserve que :

- les professeurs soient d'accord
- que des classes dédiées à la matière existent
- le principe soit voté en conseil d'administration
- que le coût soit chiffré
- que les réserves de l'établissement soient insuffisantes pour financer l'achat

2) 5 février-16 février : travail avec M. Munoz, le Proviseur pour étudier la faisabilité :

Les professeurs des matières concernées disposent d'une salle de classe et sont favorables à cette opération; Le montant de la dotation a été estimé à 5000 euros après examen avec l'Intendant de l'établissement, M. Jean. Cette somme correspond à l'achat de demi-

séries (un livre pour deux élèves) pour 4 matières : français, LV1, Maths et histoire-géographie, pour les 4 niveaux de classe : 6è, 5è, 4è, 3è. Cette somme ne peut pas être prélevée sur les réserves insuffisantes : les livres scolaires font l'objet d'un financement spécial de l'Etat et ne peuvent pas être achetés sur d'autres budgets que celui-là.

3) 17 février : Vote du dispositif en conseil d'administration : à l'unanimité. Ce vote est joint du procès verbal du conseil (que M. Ferrand a reçu)

4) Avril 2005 : courrier à M. Munoz pour lui demander de relancer M. Ferrand à ce sujet

5) Juin 2005 : M. Munoz dans une entrevue signale qu'il ne fera pas cette démarche puisque c'est une demande de la FCPE. C'est à nous de relancer.

6) Vacances d'été

7) septembre 2005 : 2 courriers de relance sont adressés l'un à M. Ferrand l'autre à M. Munoz pour leur rappeler les différentes démarches et leur demander de se mettre en rapport l'un avec l'autre. Si une subvention est versée, nous ne pouvons pas servir de compte provisoire ! Pas de réponse de M. Munoz.

8) Réponse de M. Ferrand, très aimable, nous disant qu'il autorise très volontiers le prélèvement de cette somme sur les réserves de l'établissement !.

9) Janvier 2006 : Entretien avec M. Munoz

- qui indique que c'est impossible pour les motifs suscités au point 2)
- qui recule sur l'idée d'acheter des livres en double au-delà des classes de 6è
- qui estime qu'à partir qu'à partir de la 5è les élèves ne se baladent plus qu'avec un petit sac à main et la carte de cantine....

10) Janvier 2006 : Projet de courrier à Ferrand pour lui indiquer qu'il se moque de nous...

Et mise en ligne de nos multiples démarches sur le site de la FCPE Paris

Et dire qu'il suffirait d'un coup de fil du Proviseur à M ; Ferrand pour nous économiser des mois de courriers....

Le poids du matériel scolaire par matière en 5^e

| | Cahier petit | Cahier moyen | Cahier grand | Classeur souple | Livre 1 | Livre 2 | Divers |
|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Maths* | 2x378 g | | | | 608 g | | |
| physique | | | 515 g | | 400 g | | |
| français | | | 540 g | | 746 g | | |
| latin | | | | 399 g | | | |
| anglais | | | | | 436 g | 334 g | |
| Histoire* | | 447 g | | | | | |
| Géo* | | 447 g | | | 932 g | | |
| Ed civ | | | | | 372 g | | |
| SVT* | | | | 332 g | 688 g | | |
| Techno | | | | 387 g | | | |
| musique | 353 g | | | | 212 g | | |
| Arts.Plastiques | | | | | | | |
| EPS | | | | | | | |
| Matériel commun | | | | | | | |

Par matériel commun il faut comprendre le matériel présent en permanence dans le cartable (trousse, cahier de texte, cahier de correspondance, feuilles de classeur...)

Pour les matières suivies d'un astérisque (*), les livres sont doublés au collège.

Le poids du matériel scolaire par matière en 6^o4

| | Cahier petit | Cahier moyen | Cahier grand | Classeur souple | Livre 1 | Livre 2 | Divers (pochette) | Total hors livres doublés |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|---------|---------|----------------------|---------------------------------|
| Maths* | 150g | | | 300g | 675 g | | | 450 |
| physique | | | | | | | | |
| français | 150g | | | | 750 g | 630g | 220g | 370 + 650** (moyenne) |
| latin | | | | | | | | |
| anglais | 150 | | | | 450 g | 300 g | | 900 |
| Histoire* | | 330g | | | | | | 330 |
| Géo* | | | | | 870 g | | | |
| Ed civ | | | | | 350 g | | | |
| SVT* | | | | 430 g | 400 g | | | 430 |
| Techno | | | | 475 g | | | | 475 |
| musique | 50 + 80 | | | | | | 200 | 330 |
| Arts.Plastiques | | | | | | | 500 | 500 |
| EPS | | | | | | | | |
| Matériel.commun | trousse | c. texte | c.liaison | feuilles | | | | 750 |

** En Français, le professeur (Mme Springer) sensibilisée au problème du poids des cartables, ne demande d'apporter qu'une pochette avec les feuilles utiles, et contrôle les classeurs complets environ 1 fois/mois. Elle utilise rarement les livres et jamais les 2 en même temps.

Pour les matières suivies d'un astérisque (*), les livres sont doublés (les mêmes qu' en 5e). Il serait très apprécié de faire de même pour l'anglais.

Compte-rendu de la rencontre avec l'équipe de direction de Charlemagne lundi 10 janvier 2005

Présents: M. Munoz, Mme Opinel, M Barcelo, M.Jean
Mmes De Roo, Florentin, Tchigique, Prudhomme et M.Salsberg

1. Réflexion pour diminuer le poids des cartables : achat supplémentaire de livres en double, mise en place d'une réflexion avec les professeurs

Nous évoquons la possibilité de demander au Département de Paris (pour le collège) des crédits supplémentaires pour l'achat de livres en double. Le Proviseur rappelle que la dotation en manuels scolaires est de la responsabilité de l'Etat, et que les crédits actuels ne permettent pas d'achat en double. Nous évoquons alors une entrevue de la FCPE-Paris avec M. Ferrand, élu chargé de l'enseignement, qui a abordé ce sujet. Une discussion s'engage sur le montant des crédits nécessaire pour "doubler" les livres dans 4 disciplines (mathématiques, langues vivantes, français, et histoire-géo), sachant qu'il faudrait 3 séries par niveau pour que toutes les classes d'un niveau bénéficient de la mesure. Ce montant est estimé à 5000 euros. La FCPE va faire un courrier dans ce sens au Conseil Général de Paris.

L'autre proposition concerne la réflexion avec les professeurs: le Proviseur s'engage à proposer la participation de parents lors de la réunion des coordonnateurs de discipline qui préparera la future rentrée et notamment la liste des fournitures. A suivre donc...

17 mai 2005

Livres en double :

-une demande de relance des services départementaux a été adressée au Proviseur (par moi) à la fin des vacances de printemps. L'a-t-il fait ?

-prévoir la réunion interdisciplinaire avec les professeurs pour l'établissement de la liste de fournitures. Combien de parents pourraient s'y rendre ? NB Priscilla Deroo volontaire. Si la réunion a lieu après le 20 juin, je pourrai également m'y rendre.

Assemblée générale FCPE Charlemagne du 9 avril 2005

Poids des cartables

Les parents sont très nombreux à s'indigner du poids des cartables. Et à juste titre : les médecins recommandent de ne pas dépasser 10% du poids du corps (3 à 5 kg)! Or les 5-6 kg est le poids plancher observé pour le poids des cartables des élèves de 6è et 5è que j'ai consultés. Ce poids peut s'élever jusqu'à 9 kgs certains jours ou davantage selon que les élèves disposent ou non en classe, de livres qui restent sur place. Les manuels scolaires sont en effet très pesants.

Pour remédier à ce problème récurrent, la FCPE travaille dans plusieurs directions :

L'achat de livres en double : Plusieurs Conseils généraux ont financé l'achat de livres en double, pour permettre aux élèves de n'apporter qu'une partie des livres nécessaires aux cours de la journée. Les représentants de parents d'élèves ont donc rencontré M. Ferrand, Adjoint au Maire chargé de l'enseignement, le vendredi 4 février, qui a promis l'attribution d'une subvention en complément des fonds de l'établissement. La somme nécessaire tournerait autour de 5000 euros selon le Proviseur, pour fournir aux élèves du collège des séries en double concernant 4 matières : maths, français, histoire-géographie et LV1. Au dernier conseil d'administration, il a été observé un reliquat budgétaire sur la ligne comptable affectée à l'achat des manuels, mais cette faible réserve sera probablement affectée au renouvellement

de séries de manuels obsolètes. Donc, il ne faut pas compter dessus à mon avis et écrire pour relancer M. Ferrand dès que possible.

Comme les manuels ne sont pas la totalité du poids, nous pensons qu'il faut également tenir compte des autres fournitures, inciter les professeurs à demander des fournitures légères, des classeurs souples plutôt que rigides, des cahiers minces renouvelés plusieurs fois dans l'année plutôt que des cahiers de 200 ou 300 pages... C'est pourquoi nous enverrons des représentants de parents aux Conseils d'enseignement du collège, c'est la journée durant laquelle on établit la liste de fournitures pour l'année suivante.

Paris, le 19 septembre 2005

M. Eric Ferrand

Conseiller de Paris
Adjoint au Maire chargé de la Vie Scolaire
et de l'aménagement des rythmes scolaires
Conseil général de Paris

Hôtel de Ville de Paris,
1, place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS:

Copie : M. Munoz
Proviseur de la cité scolaire Charlemagne
14 rue Charlemagne
75004 PARIS

Monsieur le Conseiller,

En date du 4 février 2005, nos représentants vous ont rencontré, afin d'examiner la possibilité d'un financement exceptionnel du Conseil général pour l'achat de livres scolaires à destination du Collège Charlemagne.

Les achats envisagés sont destinés à alléger la charge très excessive des cartables transportés par les élèves, quotidiennement et tout au long de la journée. Au-delà de la fatigue engendrée, il s'agit, comme vous le savez, d'un réel problème de santé publique en raison des scoliose.

Ces livres supplémentaires sont destinés à rester dans la classe dédiée à la matière concernée, et évitent ainsi aux élèves de les apporter de leur domicile.

Vous nous avez signifié votre accord de principe sur ce financement, en nous demandant d'estimer le montant de la dotation, sous réserve de l'examen des réserves de l'établissement et à condition de l'agrément des professeurs qui doivent, à cet effet, disposer d'une classe dédiée à leur matière.

Toutes ces conditions sont remplies. Les professeurs des matières concernées disposent d'une salle de classe et sont favorables à cette opération, comme en témoigne le vœu **adopté à l'unanimité du conseil d'administration du collège le 17 février 2005.**

Le montant de la dotation **a été estimé à 5000 euros** par M. Munoz, Proviseur de la cité scolaire Charlemagne, après examen avec l'Intendant de l'établissement, M. Jean. Cette somme correspond à l'achat de demi-séries (un livre pour deux élèves) pour 4 matières : français, LV1, Maths et histoire-géographie.

La direction de l'établissement nous a indiqué que les réserves de l'établissement ne permettent en aucun cas de contribuer à ce financement.

Nous revenons donc vers vous, M. Ferrand, surpris de ne pas avoir reçu de réponse à l'issue du conseil d'administration de février 2005, avec l'espoir d'aboutir rapidement : la situation s'est aggravée cette année du fait du renouvellement nécessaire de certaines séries de livres périmés. Les manuels que nous avons déjà en double n'existent plus. La charge quotidienne transportée excède parfois le tiers du poids de l'enfant et les parents d'élèves nous sollicitent énergiquement.

En cas de réponse positive du Conseil général, nous vous demandons d'indiquer très précisément la marche à suivre à M. Munoz, ainsi qu'à nous-mêmes, sachant qu'en l'absence d'engagement écrit ou de versement de la somme, le Proviseur de notre établissement ne peut prendre aucune initiative dans ce sens, ainsi qu'il nous l'a indiqué.

Je vous prie de croire, M. le Conseiller, à l'assurance de ma parfaite considération.

Agnès Lainé-Le Teuff
Présidente FCPE du Collège Charlemagne

Paris, le 19 septembre 2005

M. Alberto MUNOZ

Proviseur de la cité scolaire
Charlemagne
14 rue Charlemagne
75004 PARIS

Copie : M. Eric Ferrand
Conseiller général de Paris,
Adjoint au Maire chargé des Affaires scolaires

Monsieur le Proviseur,

En date du 4 février 2005, nos représentants ont rencontré M. Ferrand, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires, afin d'examiner la possibilité d'un financement exceptionnel du Conseil général, pour l'achat de livres scolaires pour notre établissement.

Ces achats, comme vous le savez, ~~envisagés~~ sont destinés à alléger la charge très excessive des cartables transportés par les élèves, quotidiennement et tout au long de la journée. Au-delà de la fatigue engendrée, il s'agit, d'un réel problème de santé publique en raison des scoliose. Ces livres supplémentaires sont destinés à rester dans la classe dédiée à la matière concernée, et évitent ainsi aux élèves de les apporter de leur domicile.

Vous nous avez indiqué que l'établissement ne disposait pas des réserves financières nécessaires à ces achats, même en partie, mais que vous étiez favorable à cette mesure. Vous avez bien voulu mettre son examen à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 17 février 2005 et nous préciser le montant nécessaire : 5000 euros. Les professeurs des matières concernées disposent d'une salle de classe et sont favorables à cette opération, comme en témoigne le vœu adopté à l'unanimité de ce conseil d'administration.

Nous vous faisons donc savoir que, ce jour, nous adressons un courrier à M. Ferrand pour lui indiquer que les conditions qu'il avait stipulées lors de notre entrevue sont remplies et qu'à présent, il lui appartient, ainsi qu'à vous-même, d'aboutir. Nous ne pouvons guère, en tant que parents d'élèves, faire davantage.

Il va de soi, cependant, que nous nous tenons à votre entière disposition pour toute démarche ou entretien supplémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'assurance de notre pleine considération.

Agnès Lainé-Le Teuff
Présidente FCPE du Collège
Charlemagne

